REGLEMENT

ARTICLE 1 ORGANISATION

La douzième édition de la « Ronde saint-georgienne », est organisée le dimanche 29 avril 2018 par l'association « LA RONDE SAINT-GEORGIENNE », 25 rue du creux du pont, 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES en association avec « LES COUREURS DE SAINT-GEORGES ».

ARTICLE 2 NATURE DE LEPREUVE

La douzième édition de la « Ronde saint-georgienne » est une course pédestre individuelle de 10 km en 1 boucle.
Le parcours est composé de routes et de chemins de terre, et se déroule sur les territoires communaux de Saint-Georges-d'Orques, Murviel-lès-Montpellier et Pignan. La nature particulière de certains passages de la course rend impossible la participation de la catégorie handisport en fauteuil roulant.
Le départ de la course principale est à 10h30 au CCR Michel Colucci – Route de Lavérune à Saint-Georges-d'Orques.
Une ravitaillement en course et un ravitaillement à l'arrivée sont proposés.
Un point d'épongeage sera installé au cinquième kilomètre et un point d'eau au kilomètre 8.
Les courses enfants gratuites auront lieu dès 9h30

ARTICLE 3 CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conformément à l'article L231-2-1 du Code du sport en date du 14 avril 2010, l'inscription à la douzième édition de la « Ronde saint-georgienne » et la délivrance du dossard sont subordonnées à la présentation d'**un certificat de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non-licenciés**. Les licenciés (toutes fédérations confondues) doivent présenter leur licence de l'année en cours munie de leur visa médical. Course principale ouverte à la catégorie ayant 16 ans le jour de la course. **La course principale est limitée à 400 coureurs.**
Le coût de l'inscription pour le 10 km est de 10 euros.
Les inscriptions seront reçues par courrier sur le bulletin ci-joint, jusqu'au vendredi 27 avril 2018 ou directement le jour de la course. Les inscriptions peuvent également se faire en ligne sur le site : www.ats-sport.com
L'accueil et la remise des dossards s'effectueront au Centre Communal des Rencontres (C.C.R.), Route de Lavérune.
Les organisateurs offrent gracieusement à tous les participants et aux spectateurs le pot de l'amitié sportive à l'issue de la course.

L'âge minimum pour participer aux courses enfants est de 6 ans le jour de la course jusqu'à 13 ans compris.
L'inscription est gratuite pour les courses enfants.

ARTICLE 4 CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Les concurrents sont répartis en catégories cadets, juniors, espoirs, seniors, masters (vétérans 1, 2, 3, 4) et Handisports non sur fauteuil. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les récompenses ne seront pas cumulables.
Chaque concurrent recevra un cadeau certifiant sa participation à la 12ème Ronde saint-georgienne.
Chaque enfant sera récompensé pour sa participation.

ARTICLE 5 SECURITE DIVERS

La circulation ne sera pas interdite sur une partie du parcours, mais contrôlée. Aucun véhicule à moteur ou non, ne pourra accompagner les coureurs sur le parcours (sauf ceux de l'organisation). L'assistance médicale est assurée sur le parcours par des médecins et ambulances. Une assurance responsabilité civile est souscrite pour tous les concurrents par les organisateurs. L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance ; pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course. Toutefois, une surveillance discrète sera mise en place.

ARTICLE 6 CAS D'URGENCE

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement. Tous cas non prévus, seront tranchés par la direction de course (bureau de l'association) qui peut se réserver le droit d'annuler la course, et de s'engager aux remboursements et à l'annulation des chèques.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Réservé à l'organisation
Dossard N°

Paiement : chèque - espèces

Remplir le bulletin en lettres majuscules, l'accompagner obligatoirement du règlement par chèque libellé à l'ordre de la "RONDE SAINT-GEORGIENNE". A renvoyer avant le vendredi 27 avril 2018.

Joindre le **CERTIFICAT MEDICAL DE "NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED EN COMPETITION"** et envoyer le dossier à :

LA RONDE SAINT-GEORGIENNE
25 rue du creux du pont
34680 Saint-Georges-d'Orques

INSCRIPTION UNIQUE : 10 euros
(dont un euro reversé à l'A.P.E.I. de Frontignan Pays de Thau - IME "Les Hirondelles")

NOM : ..... **Prénom :** .....

Date de naissance : ..... **Sexe : M F (*)** **Catégorie :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Tél. : ..... **E-mail :** .....

Club : ..... **N° de licence :** .....

Concurrents handisports : mal voyant **handicapé debout (*)**
(*) : barrer la mention inutile

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course. Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Fait à : ..... **le :** .....
SIGNATURE :

Pour les MINEURS, l'autorisation parentale est OBLIGATOIRE.
Je soussigné(e) ..... Né(e) le .....
Autorise mon fils, ma fille (*) à participer à cette épreuve.

SIGNATURE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Internet : www.ats-sport.com www.larondestgeorgienne.com
Portable : 06 10 12 44 94
Mail : leacoursi@yahoo.fr